

Obligations de l'intermédiaire d'assurance - CVCT07B

Code produit : CVCT07B	Tarif : 154,00 € HT
Niveau : Initiation	Eligible DDA : oui
Modalité : Classe virtuelle	Public : Tout collaborateur débutant
Durée (en heure) : 2.33	Prérequis : aucun

Objectif

- connaître la réglementation liée à l'intermédiation en assurance

Programme de la formation

1. Obligation d'information et de conseil
 - Teneur et conditions de cette obligation
 - Etendue de l'obligation d'information et de conseil
2. Obligations de l'agence dans le cadre de ses opérations de courtage accessoire
 - Contexte du courtage accessoire
 - Réglementation applicable
3. Gestion des fonds
4. Mesures à prendre pour se protéger

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Réalisation de cas pratiques
- Échanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.